

Transports scolaires 2020 - 2021

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse du responsable (*reprise sur la composition de ménage*):

Téléphone fixe : GSM du responsable :

Mail :

Site : Biez Bossut

Transports identiques à cette année 2019-2020 ? **Oui** **Non**

Si non, veuillez remplir les cases ci-dessous :

L'enfant peut rentrer seul à la maison : Oui Non

Cochez les cases ci-après

L'enfant prend le bus	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Midi			<input type="checkbox"/>		
Soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Prise en charge et retour au domicile à la même adresse que celle du **responsable** :

Tous les jours : Oui Non

Si "non" :

- Jour où l'enfant est pris ou déposé à une autre adresse :
- Dans ce cas, adresse exacte :

- Nom de la personne qui accueille l'enfant à la descente du bus :



En cas de garde alternée :

Précisez :

- Adresse de la mère :
.....
.....
- Adresse du père :
.....
.....
- Semaine de garde chez la mère (1) : paire (2) impaire (2)
- Semaine de garde chez le père (1) : paire (2) impaire (2)

(1) Les transports scolaires de Wallonie ont décidé que le choix des semaines est fixé pour toute l'année scolaire sans possibilité de modification.

Si l'adresse de l'un des deux parents ne se trouve pas sur le circuit prévu, le parent concerné s'engage à conduire son enfant à l'école ou à un endroit existant du circuit en accord avec les transports scolaires.

(2) Exemple
Semaine du 31-08-2020 au 04-09-2020 = semaine 36 = semaine paire
Semaine du 07-09-2020 au 11-09-2020 = semaine 37 = semaine impaire
Semaine du 14-09-2020 au 18-09-2020 = semaine 38 = semaine paire
Semaine du 21-09-2020 au 25-09-2020 = semaine 39 = semaine impaire

